

Formulaire d'inscription

Mimizan Surf Academy
33 Avenue de l'océan
40200 Mimizan
05.58.09.51.26/ 06.14.83.69.68
mimizansurfacademy@gmail.com

Informations personnelles :

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Numéro de téléphone :
Adresse e-mail :

Ces informations ne seront pas partagées mais sont utiles dans le cadre des assurances incluses dans les cours de surf

Niveau de surf : débutant intermédiaire Confirmé

Formule choisie :

Dates souhaitées : du au

Nos stages :

Des cours collectifs organisés par niveaux et par tranches d'âge. Vous conservez le même moniteur et le même groupe toute la semaine et validez votre niveau FFS à la fin du stage.

Stage découverte : 1 heure par jour sur 5 jours du Lundi au Vendredi. 90€/ personne
Idéal pour les jeunes enfants ou pour vous initier au surf en douceur.

Stage intensif : 2 heures par jour sur 5 jours du Lundi au Vendredi. 150€ / personne
Idéal pour progresser.

Cours à la carte :

Nous les répartissons sur votre séjour quand bon vous semble à raison d'une heure ou 2 heures par jour.

	Cours Collectifs (8 personnes max) A la carte		Cours Particuliers (prix pour 1 personne) 3 personnes max.	
1h	22,00 € <input type="checkbox"/>	65,00 €	20€/pers sup	<input type="checkbox"/>
2h	42,00 € <input type="checkbox"/>	130,00 €	20€/pers supp / heure	<input type="checkbox"/>
3h	60,00 € <input type="checkbox"/>	175,00 €	15€/pers supp / heure	<input type="checkbox"/>
4h	75,00 € <input type="checkbox"/>			
5h	90,00 € <input type="checkbox"/>	280,00 €	15€/pers supp / heure	<input type="checkbox"/>
6h	105,00 € <input type="checkbox"/>			
10h	150,00 € <input type="checkbox"/>	500,00 €	15€/pers supp / heure	<input type="checkbox"/>
12h	180,00 € <input type="checkbox"/>			
15h	200,00 € <input type="checkbox"/>			
20h	250,00 € <input type="checkbox"/>			

Prix de la prestation :

Acompte versé le d'un montant de

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) représentant légal de autorise l'enfant à participer aux cours de surf, déclare que l'enfant est en bonne santé et apte à la pratique des sports aquatiques et dégage la Mimizan Surf Academy de toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom Téléphone

Problèmes médicaux à signaler :

Règlement.

1. Inscription et réservation des cours de surf

Toute inscription à un cours de surf ou une prestation à la Mimizan Surf Academy se fait à partir du formulaire d'inscription.

Le règlement se fera en espèces, par chèque bancaire libellé à l'ordre de « Mimizan Surf Academy – EURL Roman Blouin », chèques vacances ANCV ou carte bleue.

Pour les réservations par téléphone ou par e-mail, un acompte de 50% du montant total de la formule choisie sera demandé au minimum 7 jours avant la date du début du stage pour valider la réservation. Le solde est à régler au premier jour de stage.

L'inscription à nos cours entraîne l'acceptation du présent règlement. Les envois par courrier se font au : Mimizan Surf Academy, école de surf, 33 avenue de l'Océan, 40200 Mimizan.

2. Annulation des cours de surf.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (mer dangereuse, orage, drapeau rouge), les cours seront annulés et seront, en accord avec le stagiaire : – Reportés à une date ultérieure dans la possibilité de l'école et des élèves, – Transformés en avoir valable dans notre école de surf.

Modalité de remboursement : Toute annulation doit intervenir au moins **48 heures** avant la date fixée. Une prestation ou un stage commencé et interrompu par vous pour toute raison que ce soit ne pourra être remboursé. En cas de maladie, seul un certificat médical sera accepté pour procéder au remboursement.

3. Responsabilité de la structure.

Les stagiaires seront pris en charge et sous la responsabilité de l'école de surf au début du cours. Ils restent sous sa responsabilité jusqu'à la fin de leur leçon. Le responsabilité civile de la structure cesse en dehors de ces heures. Les responsables des stagiaires mineurs devront s'assurer que la prestation prévue a bien lieu avant de confier les participants à la structure. Ils devront également s'assurer de leur sécurité lors des trajets sur la plage pour rejoindre leur moniteur. Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié (planche, combinaison...) pendant les heures de cours et notamment en cas de perte, vol ou détérioration. L'école de surf décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets qui pourraient lui être confiés ou être laissés dans les vestiaires.

4. Assurances.

Toutes les personnes inscrites à l'école de surf sont couvertes par nos garanties en Responsabilité Civile (assurance Fédération Française de Surf / ESF + Assurance GAN). Ces garanties ne sont valables que pendant les heures de cours.

Signatures :